

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 8 (1863)  
**Heft:** (16): Supplément au No 16 de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** Rassemblement de troupes de 1863  
**Autor:** Salis, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-329909>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SUPPLÉMENT AU N° 16 DE LA REVUE MILITAIRE SUISSE.

---

## RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE 1863.

### ORDRE GÉNÉRAL N° 10.

Quartier-général de Herzogenbuchsée, 14 septembre 1863.

(Fin.)

#### *Cavalerie.*

- Comp. de dragons n° 7 (Vaud), à Zuchwyl.  
» » 22 (Berne), à Utzenstorf.  
» » 20 (Lucerne), à Thörigen.  
» » 13 (Berne), à Utzenstorf.  
» » 5 (Fribourg), à Koppigen.  
» » 6 (Fribourg), à Nieder et Ober-Œsch.

#### *Infanterie.*

- Bataillon n° 19 (Berne), à Seeberg.  
» » 4 (Argovie), à Herzogenbuchsée.  
» » 57 (Lucerne) :  $\frac{1}{2}$  bat., à Aeschi.  
» »  $\frac{1}{2}$  bat., à Subigen.  
» » 26 (Vaud), à Utzenstorf.  
» » 35 (Valais), à Bætterkinden.  
 $\frac{1}{2}$  bataillon » 78 (Fribourg) : 1 comp., à Recherswyl.  
1 » à Halten.  
1 » à Kriegstetten.  
Bataillon n° 45 (Vaud) : 2 comp., à Ober et Nieder-Œnz.  
1 » à Heimenhausen.  
2 » à Rœtenbach et Inkwyl.  
1 » à Wangenried.  
Bataillon n° 62 (Berne) : 4 comp. à Wangen.  
2 » à Walliswyl (rive droite).  
» » 3 (Zurich), à Aarwangen.  
 $\frac{1}{2}$  bataillon » 83 (Argovie), à Langenthal.  
» » 32 (Schwytz) : 4 comp., à Lotzwyl.  
2 » à Bleienbach.

*Carabiniers.*

Comp. de carabiniers n° 27 (Berne), à Seeberg.
»           » 5 (Thurgovie), à Bützberg.
»           » 13 (Fribourg), à Riedtwyl.
»           » 15 (Argovie), à Langenthal.
»           » 21 (Zurich), à Aarwangen.
»           » 23 (Schwytz), à Lotzwyl.
»           » 39 (Lucerne), à Bleienbach.

Les troupes garderont pour le 20 les mêmes cantonnements et rentreront dans leurs foyers le 21.

Les troupes qui iront à pied partiront au plus tard le matin à 7 heures.

Les troupes seront expédiées par le chemin de fer, d'après le tableau suivant plus bas. (Voir fin du supplément. — *Réd.*)

Les commandants des corps sont invités à prendre note des heures de l'embarquement et de celles du départ (désignées dans le tableau), convenues avec les directions d'exploitation des chemins de fer, et de s'y conformer strictement.

Les prescriptions réglementaires seront à observer pour les transports en chemins de fer.

Spécialement les commandants de troupes sont priés de faire entrer en bon ordre dans les wagons et de faire occuper *toutes* les places.

Les troupes devront conserver la tranquillité et l'ordre nécessaire pour que les employés des chemins de fer puissent facilement comprendre, soit dans les gares, soit pendant la marche, les signaux, et que l'on évite par là des collisions et même des malheurs.

Le commandant du rassemblement de troupes,  
Edouard SALIS, colonel fédéral.

**ORDRE GÉNÉRAL N° 11.**

Quartier-général de Herzogenbuchsée, 15 septembre 1865.

Messieurs les commandants des corps sont prévenus que le jeûne fédéral (20 septembre) doit être célébré par tous les militaires placés sous leurs ordres.

Après le service divin, l'après-midi sera passé avec tranquillité dans les cantonnements et chaque corps se préparera à rejoindre ses foyers le lendemain.

Le service divin sera célébré suivant les diverses langues et confessions, à savoir :

a) Pour les protestants français à Seeberg. Les corps suivants y prendront part :

Compagnie de sapeurs n° 1 ,	cantonné à Wynigen.
» d'artillerie n° 23,	» Soleure.
» de dragons n° 7 ,	» Zuchwyl.
Bataillon n° 26 ,	» Utzenstorf.
» n° 45 ,	» Ober et Nieder-Œnz.

Monsieur le lieutenant-colonel Lecomte, adjudant de division, est chargé de désigner un endroit favorable à la célébration en plein air du service divin.

b) Pour les protestants allemands, le service sera célébré dans les églises de leurs cantonnements. Les commandants de bataillon et de compagnies détachées devront prendre à cet effet les mesures nécessaires.

c) Les catholiques entendront la messe en plein air à Kriegstetten et Wynau.

Les corps suivants se rassembleront à Kriegstetten :

Compagnie d'artillerie n° 13 ,	cantonné à Wynigen.
» de dragons n° 5 ,	» Koppigen.
» » n° 6 ,	» Nieder et Ober-Œsch.
» de carabiniers n° 13 ,	» Riedtwyl.
Bataillon n° 57 ,	» Aeschi et Subigen.
» n° 35 ,	» Bætterkinden.
½ bataillon n° 78 ,	» Kriegstetten.

Les corps suivants se rassembleront à Wynau :

Compagnie de carabiniers n° 23 , cantonné à Lotzwyl.

» » n° 39 , » Bleienbach.

Bataillon n° 32 , » Lotzwyl et Bleienbach.

Monsieur le lieutenant-colonel Fornaro, à Kriegstetten, et monsieur le commandant du bataillon n° 32 , à Wynau, désigneront un lieu convenable pour la célébration du culte.

Le commandant de la compagnie de dragons n° 20 , en station à Thœriegen pourra laisser sa compagnie dans les cantonnements dans le cas où il jugerait la distance jusqu'à Wynau trop considérable.

#### *Prescriptions générales.*

1º Le plus élevé en grade des officiers d'état-major présents dirige le service divin.

2<sup>e</sup> Les corps à cheval assisteront au culte à pied.

3<sup>e</sup> Les officiers chargés de désigner les emplacements où le service divin en plein air doit avoir lieu devront s'entendre préalablement avec les différents ecclésiastiques.

4<sup>e</sup> Aussitôt après la cérémonie, les corps rentreront dans leurs cantonnements.

Le commandant en chef du rassemblement,  
Edouard SALIS, colonel fédéral.

#### ORDRE GÉNÉRAL N° 12.

Quartier-général de Herzogenbuchsée, 16 septembre 1863.

Le matin du 19 septembre, tous les corps se concentreront au nord-est de Herzogenbuchsée, sur la plaine entre la route qui mène à Bützberg et le chemin de fer, pour être inspectés à 8 heures par le chef du département militaire fédéral, M. le conseiller fédéral Stämpfli. Les corps devront être sur place à 7 heures et demie précises.

Après l'inspection, il y aura une manœuvre contre Aeschi; lorsqu'elle sera terminée, les corps pourront rentrer dans leurs cantonnements. On supposera que le 18 septembre, le corps de l'Ouest a réussi à repousser le corps de l'Est au-delà de l'Aar; et, ensuite, que ce corps renforcé par des troupes nouvellement arrivées, s'est dirigé contre l'Emme, pour rencontrer l'ennemi dans cette direction. Celui-ci, après avoir profité du passage de Soleure, qui était tombé entre ses mains, avait déjà pris position sur les hauteurs d'Aeschi. La manœuvre devra donc être combinée dans le but de repousser l'ennemi au-delà de l'Emme.

Pour ce jour, l'ordre de bataille sera fixé comme suit :

##### *Avant-garde.*

Commandant : lieutenant-colonel Henri Wieland.

Adjudant : lieutenant d'état-major Tobler.

7 compagnies de carabiniers : N° 5 (Thurgovie).

» 13 (Fribourg).

» 15 (Argovie).

» 21 (Zurich).

» 23 (Schwytz).

» 27 (Berne).

» 39 (Lucerne).

¾ bataillon » 83 (Argovie).

1 comp. de sapeurs » 1 (Vaud).

1<sup>re</sup> LIGNE.

*Colonel Veillon.*

**2<sup>e</sup> brigade.**

Lieutenant-colonel Favre.  
Bataillon n° 26 (Vaud).  
» » 35 (Valais).  
 $\frac{1}{2}$  » » 78 (Fribourg).

**1<sup>re</sup> brigade.**

Colonel Scherz.  
Bataillon n° 4 (Argovie).  
» » 19 (Berne).  
» » 57 (Lucerne).

2<sup>e</sup> LIGNE.

*Colonel J. de Salis.*

**4<sup>e</sup> brigade.**

Colonel d'Escher.  
Bataillon n° 3 (Zurich).  
» » 32 (Schwytz).  
» » 43 (Berne).

**3<sup>e</sup> brigade.**

Colonel Borgeaud.  
Bataillon n° 45 (Vaud).  
» » 62 (Berne).  
» » 60 (Berne).

3<sup>e</sup> LIGNE.

Lieutenant-colonel Fornaro.  
3 batteries d'artillerie :  
6 Liv. n° 13 (Fribourg).  
Rayée 4 » » 23 (Vaud).  
6 » » 19 (Argovie).

Lieutenant-colonel Meyer.  
6 compagnies de dragons :  
N° 5 (Fribourg)  
» 6 id.  
» 7 (Vaud).  
» 13 (Berne).  
» 20 (Lucerne).  
» 22 (Berne).

Les corps seront placés front contre la route, l'aile droite appuyée contre le chemin de fer, en trois lignes à . . . pas de distance.

Le défilé des troupes devant monsieur l'inspecteur aura lieu dans la formation de bataille indiquée ci-dessus.

*Premier moment.*

(Formation pour l'attaque.)

L'avant-garde défile et avance jusque derrière Ober et Nieder-Œnz. Elle occupera la lisière de la première terrasse le long du ruisseau, entre Nieder et Ober-Œnz avec des carabiniers et de l'infanterie.

Les deux batteries n° 13 et 19 suivront l'avant-garde et se mettront en batterie derrière l'Œnz.

Une section d'obusiers restera avec la cavalerie.

Puis la colonne Veillon se met en marche par la droite, défile, passe l'Œnz près Nieder-Œnz, et se formera derrière Fluhacker, entre le bois et Nieder-Œnz, l'aile gauche appuyée contre ce dernier endroit.

La batterie rayée n° 23 marchera, avec une forte escorte, sur la route de Seeberg, suivie de la colonne Salis.

La batterie prend position à la lisière ouest du bois de Seeberg. La colonne d'infanterie se formera à droite, derrière elle, l'aile gauche appuyée contre Burgäschli et le lac, et reprenant avec sa droite la communication avec l'avant-garde.

La cavalerie, suivie de la section d'artillerie, tournera le pied des hauteurs par Wanzwyl et prendra position à Bolken.

#### *Deuxième moment.*

(Commencement du combat.)

Canonnade des batteries de l'avant-garde et de celle du colonel Salis. Le colonel Veillon prend la première terrasse d'assaut et occupe le bois à droite.

L'artillerie passe l'Œnz et prend sa position de combat sur l'aile gauche du corps Veillon.

Le colonel Salis gagne surtout du terrain en avant en avançant son aile droite. Le feu actif de la batterie rayée soutient ces mouvements.

#### *Troisième moment.*

(Continuation et fin du combat.)

Attaque des colonnes Veillon et Salis contre Aeschi.

Attaque supposée de la cavalerie ennemie et formation des carrés.

L'attaque est repoussée et les hauteurs attaquées.

La cavalerie et la section d'obusiers sur l'aile gauche soutiennent l'attaque de front.

#### *Quatrième moment.*

(Poursuite.)

Occupation des hauteurs ; formation des corps front contre Etziken, en appuyant l'aile gauche contre la lisière du bois.

La cavalerie attaque en flanc l'ennemi, qui se retire contre Etziken.

*Cinquième moment.*

Feu nourri de bataillons contre l'ennemi qui se retire.

Fin.

Rassemblement de tout le corps de manœuvre.

Licencier dans les cantonnements.

*Le commandant en chef du rassemblement,  
Edouard SALIS, colonel fédéral.*

**ORDRE GÉNÉRAL № 13.**

Quartier-général de Herzogenbuchsée, 19 septembre 1863.

Officiers et soldats,

Nos manœuvres sont terminées, et j'ai le bonheur, en vous quittant, de pouvoir vous exprimer mon entière satisfaction.

Vous avez exécuté mes ordres avec entrain et courage ; la concorde a régné parmi vous ; la discipline fut partout la règle de votre conduite.

Soldats ! en vous conformant ainsi aux lois de l'honneur et du devoir militaire, vous vous êtes acquis le respect et la confiance de vos compatriotes.

Je le dis avec fierté, ce rassemblement est digne de ceux qui l'ont précédé.

Maintenant que vous allez revoir vos familles, c'est du fond de mon cœur que je vous dis adieu. Conservez pour votre chef un bienveillant souvenir, et, de mon côté, ce ne sera jamais sans un sentiment de joyeuse fierté que je songerai aux braves troupes que j'eus l'honneur de commander.

*Le commandant en chef du rassemblement,  
Edouard SALIS, colonel fédéral.*

**TABLEAU POUR LE LICENCIEMENT DES TROUPES PAR CHEMIN DE FER.**

— 296 —

C O R P S	No	VOYAGE EN CHEMIN DE FER de   à	DÉPART	ARRIVÉE à la station d'embarquement
Bataillon . . . . .	60	LE 19 SEPTEMBRE 1863.		
Batterie . . . . .	13	Berthoud	par train extraordinaire à 2 h. 30 m. de l'après-midi	
Bataillon . . . . .	26	Fribourg	par train extr. à 8 h. 20 m.	à 1 h. 40 m. au plus tard
$\frac{1}{2}$ bataillon . . . . .	78	Romont	» à 9 h. 40 m.	à 8 h. 40 m. "
Compagnie de sapeurs . . . . .	1	Fribourg	» à 9 h. 40 m.	à 8 h. 40 m. "
Comp. de carabiniers . . . . .	13	Wynigen	train n° 29 à 6 h. 53 m.	à 6 h. 30 m. "
Batterie . . . . .	23	Riedtwyl	» à 6 h. 42 m.	à 6 h. 15 m. "
Bataillon . . . . .	45	Soleure	par train extr. à 10 h. — m.	à 8 h. 30 m. "
Comp. de parc . . . . .	35	Herzogenbuchsée	» à 7 h. 30 m.	à 6 h. 45 m. "
Comp. de carabiniers . . . . .	5	Zurich	train n° 30 à 9 h. — m.	à 8 h. 30 m. "
Bataillon . . . . .	3	Frauenfeld	» à 9 h. 27 m.	à 8 h. 30 m. "
Comp. de carabiniers . . . . .	21	Zurich	» à 9 h. 27 m.	à 8 h. 30 m. "
Bataillon . . . . .	4	Langenthal	» à 9 h. 27 m.	à 8 h. 30 m. "
$\frac{1}{2}$ bataillon . . . . .	83	Aarau	» à 7 h. — m.	à 6 h. 15 m. "
Comp. de carabiniers . . . . .	15	Langenthal	» à 7 h. 35 m.	à 6 h. 30 m. "
Bataillon . . . . .	57	Herzogenbuchsée	» à 7 h. 35 m.	à 6 h. 30 m. "
Bataillon . . . . .	32	Zofingue	» à 9 h. 40 m.	à 9 h. — m. "
Comp. de carabiniers . . . . .	23	Lucerne	» à 9 h. 40 m.	à 12 h. — m. "
Comp. de carabiniers . . . . .	39	Reiden	» à 1 h. 10 m.	à 12 h. 30 m. "
		LE 22 SEPTEMBRE 1863.		
Bataillon . . . . .	35	Berne	par train extr. à 6 h. 30 m.	à 5 h. 50 m. "
Comp. de cavalerie . . . . .	7	Bienna	» à 8 h. 50 m.	à 7 h. 50 m. "
		Sion		
		Lausanne		
		par train		
		extr. à 6 h. 30 m.		
		" à 8 h. 50 m.		
		" à 7 h. 50 m.		